



La Fédération des
syndicats SUD éducation organise
un stage de formation syndicale



« défense individuelle et collective, accompagnement et procédure disciplinaire »

Objectifs

Parce que le juridique est un outil dans la défense des travailleurs au quotidien mais aussi dans la défense des droits syndicaux et de nos libertés.

Parce qu'il est nécessaire de suivre les évolutions de nos statuts et qu'une réflexion commune sur ces questions ne peut qu'être vue collectivement!

Pour qui ?

Pour les animatrices-eurs des équipes syndicales

Pour celles et ceux qui pourraient réinvestir cela lors de formations locales

Pour les militant-e-s qui ont besoin de voir ou revoir l'essentiel à savoir en matière statutaire et les outils juridiques pour se défendre et agir syndicalement

FORMATION FEDERALE JURIDIQUE NIVEAU 2

Durée 2 jours: **les 18 et 19 janvier 2018**

L'accompagnement

Situations médicales,
« frictions » avec la hiérarchie
Le dossier administratif

Mises en situation

Consultation de dossier
Conseil de discipline
accompagnement avec la hiérarchie
Entretien préalable

Contractuel-le-s

Procédure de licenciement
Entretien préalable

Procédure disciplinaire

Description, fonctionnement, règles
Recours contre une sanction

Intervenants :
Brendan Cabannes
Michel Savaric
Pascal Bacquey
Jean François Fontana
Commission préca
Pablo Guevara



Où a lieu le stage ?

Local Sud éducation Paris
30 bis rue des Boulets, 75011
Metro Rue des Boulets ou Nation

De quoi ca parle ?

Comment s'inscrire ?

Remplir cette fiche

~

Demander à son syndicat de t'inscrire auprès de comformation@sudeducation.org avec cette fiche **complètement renseignée**.

~

Le lieu de formation est limitée à 30 participants :
inscrivez-vous le plus tôt possible

~

La commission formation syndicale vous confirmera l'inscription, un programme détaillé et les horaires du déroulement vous seront adressés en retour.

~

Inscription à une formation syndicale

Nom de la formation :

Date de la formation :

Coordonnées du stagiaire :

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse personnelle :

Email personnel :

Téléphone perso :

Employeur :

Type de contrat (droit privé, fonctionnaire...) :

Mandat et responsabilités syndicales :

Structure syndicale inscrivante :

Email de contact de la structure inscrivante :

Rayer la mention inutile

Si possible adresse mail personnelle. Nous attirons votre attention sur les risques de lecture des mails personnels (dont les mails syndicaux) sur les adresses mails professionnelles.

En cas de doute, contacter son syndicat

Demande d'hébergement solidaire :

Contactez directement le syndicat SUD éducation Paris

sudeducation75@wanadoo.fr

et

Signaler à la fédération que l'hébergement a bien été effectué

fede@sudeducation.org

Déposer sa demande de congé de formation syndicale

Le congé pour formation syndicale est un droit sans perte de salaire. Vous avez le droit jusqu'à 12 jours de congé par an. Ce n'est pas le chef d'établissement ni de service qui peuvent le refuser et celui-ci doit être écrit et suffisamment motivé.

Impératif :

Les délais étant très courts, vous devez déposer la demande **avant le 18 décembre!** (prévoyez en fonction de vos EDT)

Les règles de remboursement pour le stage fédéral sont sur la partie privée du site fédéral : <http://www.sudeducation.org/Mode-d-emploi-pour-les-stages-de.html>

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit le 3 janvier 2018), celui-ci est réputé accepté.

En cas de refus, contactez-nous immédiatement :

comformation@sudeducation.org et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus (seul un refus écrit par le DASEN ou recteur

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants et EN

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le *

Mme/M. le recteur/M./Mme. Le/la Président-e/M./Mme. Le/La DASEN

s/c chef de service ou directeur de composante /

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'IEN de circonscription

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 18 et 19 janvier 2018, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels agents techniques

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le *

Mme/M. le Président du Conseil Départemental /régional/Maire s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 18 et 19 janvier 2018, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Signature



Plus que jamais !